



Auvergne-Rhône-Alpes

Une sylviculture aux multiples facettes

Des chênaies de l'Allier aux collines des Baronnies, en passant par les sapinières du Forez ou les peupleraies des contreforts des Alpes, la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes présente des cultures et des pratiques forestières extrêmement variées. Rencontre avec quatre approches sylvicoles représentatives de notre diversité régionale.

Produire du bois de qualité et expérimenter pour l'avenir dans l'Allier

Agronome de formation, Pierre Désarménien est directeur de l'agence Bourgogne Franche-Comté de SEDE Environnement, entreprise spécialisée dans la valorisation des déchets organiques. « *J'ai toujours été passionné de sylviculture : je plantais des arbres étant enfant sur la ferme familiale* », située dans les Combrailles au Nord du Puy-de-Dôme

Ce quadragénaire possède aujourd'hui une forêt de 42 hectares de chênes sessiles et pédonculés, qu'il agrémente de nombreuses autres essences, feuillus comme résineux. « *Dans l'Allier, ce n'est pas une grande forêt* », précise-t-il. « *C'était des bois appartenant à l'Hôpital de Moulins, constitués par des dons depuis au moins le XVIII^e siècle : les patients payaient leurs soins en parcelles forestières. Cela a perduré jusqu'en 1956, date du dernier don connu. Des scieurs de la région de Tronçais ont acheté les 110 hectares à la fin des années 1980, ont exploité le bois, puis laissé la nature reprendre le dessus.* »

En 2010, un groupement familial créé à cette occasion par Pierre Désarménien, son épouse et ses parents, a fait l'acquisition des bois « *en une semaine : dès la première visite, je faisais une proposition.* » Il faut dire que le potentiel est énorme, même si la forêt nécessite qu'on s'en occupe pour être productive : nettoyage de parcelles encombrées de trembles, débroussaillage, éclaircies successives... En parallèle, l'agronome, très attaché à

l'expérimentation et à l'innovation et particulièrement sensible à la question des changements climatiques, souhaite « *faire évoluer progressivement la forêt vers quelque chose qui pourrait avoir un peu de pérennité* »... et fait des essais. « *Le pin maritime démarre très fort ici. Le chêne rouge a un cycle productif deux fois plus court que le chêne classique, est moins sensible aux aléas climatiques, résiste mieux à la sécheresse et est adapté à nos sols acides. Il est décrié ici, car très envahissant, mais son bois est de belle qualité et il a sa place dans les zones les moins fertiles. Le pin laricio est intéressant, ainsi que le cèdre. À mon avis, dans certaines zones de Rhône-Alpes ou d'Auvergne, il remplacera le douglas quand il aura trop chaud.* »

Préparant lui-même nombre de ses plants dans sa pépinière de la région de Chalon-sur-Saône, Pierre Désarménien, aidé de son épouse et de ses parents, a planté plusieurs milliers d'arbres depuis six ans : pins, cèdres, chênes rouges, alisiers, pommiers, cormiers... « *Sur une zone mouilleuse, on s'est lâché avec quelques essences exotiques : chêne des marais, séquoia toujours vert, cyprès chauve, métaséquoia...*

« *On verra ce que ça donne.* » Ces essais lui ont rapidement valu la visite du technicien du CRPF de l'Allier, Adrien Bazin, qui lui a fait comprendre l'intérêt du plan simple de gestion et du Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières (Cetef) de l'Allier, dont il a pris la présidence il y a un an.



Se regrouper et entretenir la forêt dans les Baronnie

« Chez nous, à Beauvoisin, il n'est pas question de gagner des sous avec la forêt ! L'objectif que l'on souhaite atteindre est de l'entretenir sans qu'elle ne coûte rien ». À vingt ans, Fabien Dumas, agriculteur sur l'exploitation familiale sur les hauteurs de Buis-les-Baronnies, a entamé avec son grand-père un « processus de transition ». Âgé de 78 ans, ce dernier est actuellement en train de lui céder ses parts dans le groupement forestier qu'il a créé avec des voisins en 1985. « Mon grand-père possède x parts dans ce groupement correspondant à 19,5 hectares. Il faut savoir que 75 % des 77,31 hectares du groupement forestier de la Taillade sont détenus par seulement trois propriétaires, dont mon grand-père. Ce sont initialement de toutes petites unités. La plus petite fait 66 centiares et la plus grande 7 hectares. Mais dans le groupement, toutes les parcelles se touchent. »

Dans cette petite région de la Drôme provençale, sur « des terres très pauvres et caillouteuses », les forêts sont placées surtout sur les hauteurs et les sommets. Les coteaux et zones planes étant réservés aux cultures. Arboriculteurs, les Dumas ont des parcelles d'oliviers, d'abricotiers et de pruniers. L'économie familiale est basée sur la vente directe. Ils ont également quelques vignes qu'ils peinent à valoriser en l'absence d'appellation. « Nous sommes à deux kilomètres de Propiac et de la limite des Côtes-du-Rhône. Nous ne bénéficions pas de l'AOC. »

Fabien Dumas reconnaît que la région manque de dynamisme sylvicole. « Nous sommes sur un territoire où le sylvopastoralisme n'a pas été assez développé ». Et de pointer les carences des dernières années : « nous avons eu des problèmes avec les zones de pâturages. Certains bergers n'avaient pas d'expérience. Ce que nous avons pourtant convenu, c'est de laisser les brebis dans des parcelles préalablement cloisonnées, pour favoriser leur passage, mais elles n'ont pas été suffisamment tenues dans les endroits serrés, pentus. » La conséquence ? Les ronces et les buis se sont installés au pied des arbres, rendant l'accès à certaines parcelles difficile. « L'objectif est de dégager les plantations afin qu'elles ne rencontrent pas de concurrence. En faisant appel aux bergers pour que les brebis paissent, les taillis seraient plus beaux, le paysage plus joli. Il y a beaucoup de monde en été à venir ici ». La famille Dumas possède des gîtes à la ferme et l'entretien du paysage forestier est un argument, sinon un enjeu, sur ces sentiers de randonnée au pied du mont Ventoux.



Jean-Christophe Chabotier - CRPF RA © CNPF

Enfin, un plan simple de gestion a été signé en juillet dernier programmant des coupes, car les cèdres de l'Atlas et les pins noirs, plantés au début des années 1990 ont été « plantés serrés. On aimerait enlever un arbre sur deux. Nous sommes en train de chercher une entreprise forestière pour déboiser, mais aucune ne juge le chantier rentable. »

► Contacts : Fabien Dumas
06 47 36 37 29

Constituer un patrimoine et toucher du bois dans le Forez

Octobre 2016, Yves Blanc a rendez-vous avec Camille Fouché, technicien Coforêt pour le Forez. Ce dernier est allé marquer une coupe d'amélioration dans la première parcelle qu'Yves Blanc a achetée, dans les années 1990. « Nous avons marqué 76 arbres, pour 45 à 60 mètres cubes », précise le technicien. « C'est une sapinière qui avait été assez malmenée », explique le propriétaire. « Les gros bois avaient été coupés et le reste laissé à l'abandon. Quarante ans après, avec cette coupe d'amélioration, ce sera une belle parcelle. »

Yves Blanc est aujourd'hui l'heureux propriétaire de 60 hectares dans le Forez, issus d'une indivision familiale de 10 hectares qu'il a rachetée en 1995 et qu'il a complétée au fur et à mesure par des acquisitions successives aux alentours. Sa famille est également propriétaire en indivision dans le Puy-de-Dôme de 135 hectares de sapinière, pessière et douglasaie, éclaircies régulièrement. « Ça paie les charges foncières, qui sont importantes, mais je ne m'en occupe pas, c'est trop loin : nous sous-traitons la gestion à la coopérative, Unisylva. »

Ce qui passionne ce Lyonnais, ce sont ses bois autour de sa maison d'Estivareilles (Loire). Il s'y promène chaque semaine, fait lui-même l'élagage, même s'il laisse Coforêt effectuer les gros travaux. « Ce qui m'intéresse c'est de faire, de toucher... Je me promène, je gère selon mon plan simple de gestion, je regarde comment les arbres se comportent, j'élague. J'ai investi dans un sécateur électrique, très utile et qui fait du travail plus propre qu'une tronçonneuse. »

Yves Blanc n'hésite pas à couper et replanter, quand les parcelles le nécessitent : peu après ses débuts de propriétaire forestier, la tempête de 1999 a détruit trois à quatre hectares de bois : « il a fallu reconstruire complètement », raconte-t-il. Pas découragé pour autant, « j'avais trop les mains dedans », Yves Blanc a suivi à l'époque les indications de la DDA (aujourd'hui DDT), qui finançait alors la reconstitution des peuplements sinistrés, et classiquement planté du douglas et innové avec du mélèze. « On n'avait pas l'habitude de cette essence ici. L'expérience n'est d'ailleurs pas vraiment concluante : le mélèze démarre trop vite à ces altitudes de moins de mille mètres et ne s'enracine pas suffisamment par rapport à sa taille. Il est à la merci du vent et de la neige. Il a fallu redresser pas mal d'arbres. Le douglas est moins fragile et me semble plus adapté. » Ailleurs, sur une succession de six hectares qu'il vient d'acheter, Yves Blanc a planté 50 % de douglas, 40 % d'épicéas et 10 % de pins sylvestres, avec quelques pins laricios, « pour essayer ».

Yves Blanc achète, « pour renforcer ce que j'ai déjà, sans me disperser à plus d'un quart d'heure de tracteur de chez moi ». La récolte ? « Ce n'est pas moi qui la ferai : j'ai 73 ans ».



Ce sont ses trois fils parisiens, sa fille nantaise et ses douze petits-enfants qui profiteront de son travail. « *Ils ne sont pas tout près, c'est pour cela que je travaille avec Coforêt : ils s'appuieront sur la coopérative sans avoir à se déplacer trop souvent.* »

Retraité depuis 13 ans, chasseur et amateur de champignons, Yves Blanc aime parcourir sa forêt, « *il y a un contact physique avec les arbres et quand j'élague, j'ai l'impression de la rendre vivante, je la rends accueillante pour moi et les autres promeneurs* ».

► Contacts : Yves Blanc
06 08 75 30 58
Yves.blanc541@orange.fr

Lutter contre le morcellement en Chautagne

En intégrant, à 35 ans, le conseil d'administration du Groupement des sylviculteurs de Chautagne, Mathieu Guillon présente un visage atypique. « *Mon prédécesseur avait 85 ans. J'y suis rentré l'année passée quand mon oncle m'a transmis ses parcelles.* » Néophyte, issu d'une famille d'agriculteurs et d'un père ébéniste, ce Savoyard reconnaît avoir toujours eu un intérêt pour la forêt. « *Mes grands-parents n'étaient pas dans le milieu forestier. Ils avaient des bois entre la Chautagne et le Bas-Bugey qu'ils conservaient pour le chauffage, sans plus. Les parcelles étaient très éclatées et éparpillées.* » La Chautagne est cette petite région aux marges de la Savoie, au Nord du lac du Bourget, sur un chapelet de huit communes.

Il y a deux ans, Mathieu Guillon hérite de deux parcelles qu'il juge « *peu intéressantes* » et entreprend de faire immédiatement des coupes pour replanter du peuplier. « *J'ai réalisé une coupe blanche !* », et de poursuivre : « *notre but, ici, c'est de reboiser la forêt de Chautagne. Elle a été une des plus grandes forêts de peupliers en Europe. L'essence s'y plaît, car, le long du Rhône, nous sommes en limite de marais : l'apport d'eau est permanent* ». Aidé, conseillé et accompagné par le technicien CRPF du secteur, il implante des Kosters (cultivar de peuplier). « *C'est un placement à long terme. La récolte est envisagée dans vingt ans. Tous les ans, je demande à un ami qui possède un broyeur de nettoyer au pied des arbres.* » Mais ce sont les cervidés qui, en se frottant contre l'écorce des jeunes pousses, lui posent de sérieux problèmes. Il les protège efficacement en mettant des protections.

Autre difficulté à laquelle le comptable de profession est confronté - comme tous les propriétaires de la Chautagne : le morcellement. L'une de ses parcelles est enclavée au point de n'être qu'une longue bande où il n'a pu planter qu'une ligne de peupliers. « *C'est trop tôt pour que j'envisage la production. Actuellement, mon objectif est de pouvoir étendre mes parcelles en achetant.* » Et mesurant l'ampleur de la tâche : « *entre mes parcelles, il n'y a qu'une centaine de mètres, mais on a... dix propriétaires !* »

Pour parer à ce morcellement, le Groupement de sylviculteurs et le CRPF ont participé à la bourse foncière forestière commandée à la Coforêt et mise en place par la Comcom de Chautagne. Celle-ci permet l'échange, l'achat et la vente de parcelles : « *on remarque que quelques propriétaires d'un certain âge n'ont plus la volonté ni la capacité d'entretenir leur forêt et la plateforme leur permet de se mettre en relation directement avec un acheteur* ». Le site a été mis en ligne il y a un an et Mathieu Guillon note que l'engouement qu'il a suscité permettra de lutter à terme contre cet émiettement du tissu forestier, d'autant plus que les mairies « *ont joué le jeu en mettant à disposition des ordinateurs* ».

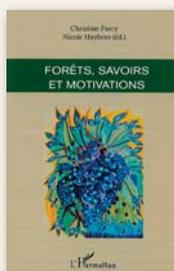
► Contacts : Mathieu Guillon
06 19 28 32 90
mathieuguillon@laposte.net



Dossier réalisé par Christel Leca et Jean-Louis Rioual

Forêts, savoirs et motivations

Septembre 2016 - C. Farcy & N. Huybens - Éditions L'Harmattan
36,50 € - Disponible en librairie ou sur www.editions-harmattan.fr



Forêt et humains... une très longue histoire d'occupation, de gestion, d'émerveillement, de ressourcement. Des chercheurs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique explicitent ces liens à travers sociologie, éthique, gestion et biologie notamment. Ce livre nous fait connaître les humains qui s'intéressent aux forêts et les transformations de leurs relations à la nature.

Méditations d'un chasseur écologiste

Juillet 2016 - Bernard Bachasson - Éditions L'Harmattan 25,50 € -
Disponible en librairie ou sur www.editions-harmattan.fr



L'homme a d'abord chassé pour se nourrir, ce qui n'est plus le cas, mais la chasse passion est toujours là. La société a du mal à comprendre les prélèvements de gibier. Chasseur et écologiste, l'auteur propose des pistes de réflexion aux passionnés voulant concilier prédation, maintien et transmission aux générations futures du patrimoine faunistique.